Comité départemental du Souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire Inférieure.

75e anniversaire des fusillés 1941-2016 Amicale de Châteaubriant

21, 22 et 23 octobre Nantes, Indre, Châteaubriant
75e anniversaire des fusillades du 22 octobre 1941

Châteaubriant

EVOCATION HISTORIQUE ET ARTISTIQUE
«Un 22 octobre 1941: ils rêvaient de liberté...»

ILS ONT DONNÉ... L'ESPOIR !

Samedi 22 octobre 14 h 30
Inauguration d'une nouvelle stèle sur le site du camp de Choisel à l'initiative du comité local du souvenir de Châteaubriant

Dimanche 23 octobre 10 h
Hommage devant la Stèle à la Blisière aux 9 fusillés du 15 décembre 1941

Dimanche 23 octobre 13 h 30
Rendez-vous au rond-point Fernand Grenier
14 heures
Départ du cortège pour la carrière des fusillés
15 h 15 Cérémonie officielle
sous la présidence d'Odette Niles, présidente de l'Amicale, et d'Alain Hunault, maire de Châteaubriant, en présence de Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, et de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT

Dimanche 23 octobre 2016
Indre 8h45

- Rassemblement au Môle devant la Stèle de Léoncie et Eugène KERIVEL
- Défilé jusqu'au cimetière
- Hommage aux résistants Indrais et fusillés.
- pot fraternel à la mairie.
- 13h départ pour Chateaubriant en autocar précédé d'un repas commun 20 € / personnes = repas+transport

INDRE

– Inscription auprès de
durigneux.jacqueline@orange.fr
ou christophe.dd.andre@gmail.com - 0616185712

Nantes

Jeudi 13 octobre 11 h

inauguration cours des 50 otages otages des portraits des 48 fusillés

Voir page 3

Veillée aux 50 otages

Vendredi 21 octobre 17h30
monument des 50 otages au pont Morand

Avec Pascal Gillet, Elodie Raitière, Claudine Merceron, pour les chants et poèmes et l'évocation artistique et historique

Allocution du comité du souvenir par Joël Busson

La veillée sera suivie d'une reception à l'Hôtel de Ville

Samedi 22 octobre
cérémonies avec les autorités

10h: monument des 50 otages :
(Pont Morand) dépots de gerbes.

10h 45 : Champ de tirs du Bêle :
Appel aux morts, dépôts de gerbes...

11h 30 : recueillement sur le carré des fusillés au cimetière de la Chauvinière.

Pour se rendre à la Sablière le 23 octobre

Au départ de Nantes : Transport gratuit.

Place du Vieux Doulon - 10h 15 . Mairie de Doulon - 10 h 20
Malakoff: Bd de Sarrebruck à l'angle du Bd de Berlin et du pont Tabarly 10h 25
Beaulieu: devant FR3 - 10h 30 et devant station CC Bd De Gaulle 10h 35
Victor Mangin: Bd des martyrs Nantais de la Résistance: face station tramway 10h 40
Chaussée de la Madeleine: face station tramway A Delrue - 10h 45
Chaussée de la Madeleine: angle de l'allée de la Maison rouge - 10h 50
Quai de la fosse: face Médiathèque J DEMY 10h 55 Place Cdt L'Herminier, face Station tramway Chantiers Navals 11h et Arrêt de bus Gare Maritime 11h 05
Chantenay: Bd de la Liberté place J Macé 11h 10 Mairie Chantenay 11h 15
Place Zola (La Poste) Rue des renardières 11h 20
Rue des renardières et angle de la rue du Corps de Garde 11h 25
Rue du Corps de Garde et angle du Bd de la Solidarité - 11h 25
Place des Chataigniers angle du Bd du Massacre 11h 30
Bd du Massacre: angle de la rue Lepère et angle du Bd de Coubertin 11h 35
Bd du Massacre: angle de la route Vannes (Beauséjour) 11h 35
Rue de la Patouillerie: place du Val d'Or 11h 40 Pont du Cens (arrêt de Bus) 11h 40
Route de Rennes (arrêt de bus Bout des Pavés) 11h 45
Chêne des Anglais (face Médiathèque) 11h 50
Bd Cassin (Les Roches angle av des bout des Landes) 11h 55 - Le Cardo 12 h
Le retour se fera par le même itinéraire inversé
Si possible s'inscrire: michelcharrier@bbox.fr ou comitesouvenir@orange.fr

Un autocar sera disponible au départ de Saint Nazaire se renseigner auprès de l'Union locale CGT

Le comité du souvenir mène un travail avec des historiens amateurs et professionnels et le service de la culture et du patrimoine de la Ville de Nantes pour enrichir l'information sur le site du Bêle : Rendre hommage à tous les fusillés, effacer les oublis et les erreurs

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Ville de Nantes — Montoir de Bretagne — Saint-Nazaire port d'attache(s) — Ville de Couëron — Loire Atlantique Département solidaire — Région Pays de la Loire — Ville de Sainte-Luce sur Loire — la cgt

44 Comité départemental du Souvenir des fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire Inférieure.

SEPTEMBRE/OCTOBRE 2016

www.resistance-44.fr

HOMMAGE à Jean de NEYMAN

Il y a 72 ans le 2 septembre 1944, Jean de NEYMAN était fusillé par les Allemands. Chaque année, depuis 1945, une commémoration a lieu au Château d'Heinleix, là ou il a été fusillé.

Une cinquantaine de personnes se sont recueillis devant la stèle, en présence de sa nièce Dominique de NEYMAN et de son mari, de Mme Lydie MAHÉ Adjointe, représentant le maire de Saint-Nazaire et de militants du Comité du Souvenir, de réprésentants de la CGT, de la Fédération du PCF.

Joël BUSSON au nom du Comité a rappelé l'engagement de Jean dans la Résistance dès 1940. Exclu de l'éducation nationale par Vichy, *(né de parents d'origine polonaise)* il devint professeur dans le privé à La Baule.
Jean, un des principaux animateurs de la Résistance sur la presqu'ile Guérandaise contre l'occupant et le premier des soutiens aux déserteurs de l'armée allemande.

Homme courageux, parlant l'allemand, il réussit à faire libérer des otages par un courrier qu'il porta lui-même à la kommandantur, menaçant de représailles le commandant allemand.

Jean fut arrêté le 26 août 1944 en portant assistance à des déserteurs allemands. Il déclara devant le tribunal nazi, qu'il portait l'entière responsabilité de l'hébergement des déserteurs chez les agriculteurs de St Molf. Les agriculteurs furent libérés, Jean fut condamné à mort et fusillé.

Joël BUSSON rappela l'engagement de Jean, pour construire une France de démocratie et de progrès social, ce qu'il écrira dans sa dernière lettre à ses parents. Ce fut l'œuvre du CNR et d'ajouter que depuis des décennies, les gouvernements successifs n'ont cessé de détruire les conquêtes sociales du CNR mises en place de 1944 à 1947.

HOMMAGE à Marin POIRIER

Le Comité du souvenir lors d'une cérémonie soutenue par la Ville de Nantes rendait hommage au premier fusillé nantais le 30 août, 75 ans après son exécution. En présence de Mr Yves DANIEL Député, de Mme TOUCHEFEU 1er vice Présidente du Conseil Départemental et Adjointe spéciale de Doulon, de Mr Alain ROBERT Conseiller départemental et Adjoint au Maire, de Mr Aymeric SEASSAU Adjoint au Maire et Secrétaire départemental du PCF, de Mme MEYER conseillère municipale qui prit la parole et de représentants d'associations d'anciens combattants et des corps constitués, des syndicats CGT des Cheminots ...

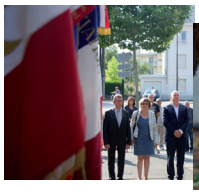

Christian RETAILLEAU pour le Comité rappelait que né le 9 avril 1903 à Fougères, Marin POIRIER est, au début de la guerre, cheminot à Nantes.
Ancien combattant, il rejoint dès le début de l'occupation le Comité départemental d'aide aux prisonniers en participant activement aux évasions, aux passages en «zone libre» ou en Angleterre et à des opérations de sabotage. De son poste SNCF de garde-barrière au passage à niveau n° 318 place de la Bourse à Nantes, il permet également de renseigner Londres, par l'intermédiaire du futur Lieutenant-Colonel BOUVRON, sur les convois militaires allemands.
Son ami l'avocat Fernand RIDEL dira de lui plus tard : « un de ceux qui a réalisé le plus d'évasions est sans contredit Marin POIRIER ... patriote convaincu, il se fit remarquer comme excellent propagandiste ... il fût d'un dévouement à toute épreuve».
Sur dénonciation, il est arrêté en même temps que la plupart des résistants du Comité d'aide aux prisonniers début 1941.
Condamné tout d'abord par un tribunal de guerre nazi à 4 ans et demi de forteresse, il est finalement condamné à la peine de mort et fusillé au Champ de Tir du Bêle le 30 août 1941.
Face au peloton d'exécution, il s'écrie avant de mourir « Vive la France».
Il est le premier résistant exécuté à Nantes. Son corps repose au cimetière de la Chauvinière.

NOS DEUILS

Jeanne LEPICHON

C'est avec émotion que nous avons appris le décès de notre Camarade. « *La petite Jeannette* » *ne manquait aucune manifestation, fête, rassemblement pour la Paix, la défense des libertés, les acquis sociaux... Adieu Jeannette tu nous manque déjà.*

Jean PENEAU

Jean, a animé longtemps la section 44 de l'association BUCHENWALD-DORA.

Denise JOSEPH née AUFFRET

Denise Joseph est décédée le 27 Août 2016 à Savenay. Denise, Jeanne et Michelle étaient les filles de Laure et Jules Auffret. Denise est née le 18 Avril 1932 à Bondy, où son père Jules Auffret fusillé à Châteaubriant, fut conseiller général.

A toutes les familles, nous adressons nos sincères condoléances.

75° anniversaire des fusillades d'octobre 1941

Les portraits des 48 otages

réalisés par l'artiste Chantal TRUBERT seront exposés sur le cours des 50 otages sous forme de bannières de 2 m sur 0,80 du 13 au 24 octobre.

Le comité qui détient les droits sur ses oeuvres les éditera sous forme de cartes contenues dans un étui. Le portrait en impression sépia sera accompagné au verso d'un résumé biographique du fusillé.

Les informations sur la disponibilité de ce bel ouvrage et son prix de vente seront prochainement disponibles sur le site du comité.

www.resistance-44.fr

Ciné-Débat

une jeunesse en Résistance

Vendredi 30 Septembre
20h45

Cinéma Le Concorde
79 Bd de l'Egalité - Nantes

En présence des réalisateurs
Mourad Lafitte et Laurence Karsznia

tarifs: 6€
4€ (- de 14 ans) 5€ (- de 26 ans)
Réservations au cinéma Concorde
ou au 02 28 08 29 60

Organisé par l'UD-CGT 44

Initiative régionale de la CGT Pays de la Loire.

Le comité régional CGT des Pays de la Loire organise une initiative les 22 et 23 octobre 2016 en direction des jeunes militants CGT de notre région, en lien avec les 5 Unions Départementales et les professions.

L'objectif pour la CGT est de réunir des jeunes de moins de 30 ans en lien avec le 75ème anniversaire des exécutions doctobre 1941, sur 2 jours, avec un moment de débat à St Nazaire, le samedi après-midi et la participation à la commémoration le dimanche sur la journée à Châteaubriant.

Ce moment d'échanges et de recueillement est forcément important pour le syndicat touchée par le syndrome FN. C'est aussi un moment de formation pour les jeunes au cœur de l'histoire.

Qui peut témoigner mieux que ceux qui ont connu les atrocités de la guerre et que ceux qui fouillent l'histoire pour la raconter. Ils comptent sur nous. Nous devons être à la hauteur de leurs vies. Guy Moquet le disait lui-même alors que les balles nazies et des collabos allaient le toucher.

La CGT s'inscrit pleinement dans la transmission de la mémoire collective pour élargir notre combat contre la haine, le racisme et la xénophobie. La commémoration des fusillés d'octobre 1941 fait partie de ce combat à la veille des élections présidentielles et législatives de 2017.

75 ans après, les jeunes veulent savoir et surtout veulent porter un message de paix dans un monde solidaire.

Ils pourront débattre avec Guy Texier, ancien secrétaire régional CGT et l'un des responsables du Comité du Souvenir des fusillés, sur l'histoire et la montée du fascisme dans les années 30, similarités et différences avec aujourd'hui.

Ils échangeront également en présence d'une centaine de jeunes invités par le collectif jeunes confédéral, avec Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, de la démarche syndicale dans les entreprises face à la montée de l'extrême droite.

Votre soutien est important !
Participez aux cérémonies du 75ième anniversaire
Adhérez au Comité du Souvenir

Les commémorations du 75ème anniversaire des fusillades de Châteaubriant, de Nantes et du Mont-Valérien, vont revêtir un caractère particulier. Elles se déroulent dans une période ou les conquêtes sociales du Conseil National de la Résistance mises en application de 1944 à 1947, sont anéanties par une politique économique et sociale dont le seul but est de satisfaire les appétits du grand patronat et des banques.

Cette année 2016 est aussi celle du 80 ème anniversaire du Front Populaire et des grandes luttes de 1936. Elles ont débouché sur les accords dits de Matignon de juin 1936 avec les 40 heures, les congés payés, les délégués du personnel, etc… La gauche réelle qui soutenait les luttes venait de gagner les élections et était au pouvoir.

Les commémorations bien timides de 1936, de la part du Président de la République et de son gouvernement, sont significatives dans le contexte de reniements et d'attaques contre les conquêtes sociales.

Les luttes sociales se poursuivent, en particulier contre la loi dite du travail , rejetée par plus de 70 % des Français.

Le Comité du Souvenir participe à sa manière et dans son rôle, pour rappeler ces moments historiques. Mais, en ne se limitant pas aux seules commémorations, il rappelle que toutes les conquêtes sociales sont le fruit des combats du peuple et particulièrement de la classe ouvrière qui a consenti de lourds sacrifices dans la Résistance.

Votre soutien est important pour notre Comité du Souvenir. Il a besoin de vous pour poursuivre son travail de mémoire et sa contribution à la reconquête des acquis sociaux.

Nous vous appelons à nous rejoindre en adhérant au Comité du Souvenir. Poursuivons ensemble le combat pour la mémoire et les valeurs du CNR pour une société tolérante, humaine et de progrès social .

Une Bande Dessinée sur les 50 otages

Le comité du souvenir a confié après consultation d'un large jury, réuni en mai, la réalisation d'une BD à une association de jeunes scénaristes, dessinateurs (trices), coloristes... Cet ouvrage sera diffusé à la rentrée 2017 et une souscription de soutien lancée dés le 1er décembre de cette année pour acquérir à un prix avantageux en avant première et aux rencontres avec les auteurs... ce livre qui contribuera à la connaissance particulièrement pour la jeunesse de cet page de l'Histoire de La Résistance. Vous trouverez de plus amples renseignements sur notre site dés novembre et auprès des militants du Comité.

Des questions , des remarques écrivez-nous à
comitesouvenir@orange.fr
et consultez
www.resistance-44.fr

Henri DUGUY né le 19 septembre 1916 à Nantes, a 100 ans.

Président d'honneur du Comité du Souvenir . Interné en 1941 au camp de Choisel à Châteaubriant, il assiste au départ des fusillés, le 22 octobre 1941. Avant guerre, Il travaille aux Batignolles et est responsable de la Jeunesse Communiste. A la Libération, il entre à la SNCF. Cheminot, il est élu au conseil national des cadres de la Fédération CGT à partir de 1955 et fut responsable du secteur fédéral de Nantes des cheminots retraités (1972-1979).

Président de l'Association départementale des déportés-internés, résistants et patriotes de Loire-Atlantique (FNDIRP) depuis 1978.

Henri à une longue vie de militant syndicaliste CGT et politique au PCF, (responsable de la section Nantes-Est) et associatif au Comité du souvenir et à l'Amicale de Châteaubriant depuis la Libération.

Une reception en l'honneur d'Henri aura lieu: vendredi 23 à l'Hotel de Ville de Nantes

Johanna ROLLAND, Maire de Nantes et le Conseil Municipal
Le Comité du Souvenir des Fusillés de Châteaubriant et Nantes et de la Résistance en Loire-Inférieure
ont le plaisir de vous convier à la réception offerte à l'occasion du
100ème anniversaire d'Henri DUGUY,
Résistant - Interné.
Président d'Honneur du Comité du Souvenir
Vendredi 23 septembre 2016
17 heures 30
Hôtel de Ville
Salle Paul Bellamy

LA LAICITE SELON LE SECRETAIRE D'ETAT AUX ACVG et l'ONAC

Lors de l'inauguration du cimetière de « La Chauvinière» rénové, le 16 septembre 2013, nous avons eu la surprise de voir un logo représentant une croix chrétienne surmontée d'un casque sur fond de drapeau tricolore, sur certaines tombes de Résistants et de militaires, et sur certaines seulement, ainsi que sur celle d'une victime des bombardements (et une seule).

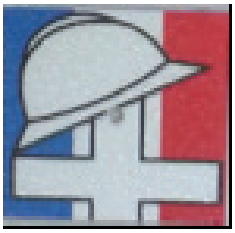

Ce logo constitue une atteinte à la Laïcité Républicaine et une provocation sur les tombes musulmanes et athées. Il doit être ou supprimé ou remplacé par un logo sans symbole religieux. Après plusieurs relances transmises par des députés, **M. Esprit, du « Pôle des Sépultures de Guerre » à Metz me répondait enfin le 15 janvier 2016 que ce logo représente « deux bâtons croisés… qui marquaient la sépulture des soldats au cours de la première guerre mondiale »** Il reconnait cependant qu' ***« il peut être perçu comme un symbole confessionnel »*** Et l'a fait enlever de la tombe de mon père et de celle de Claude Millot à la demande de sa fille.

Dans un courrier du 7 juin, le Secrétaire d'Etat, M.Todeschini refuse de l'enlever des autres tombes. ***« Ma demande étant due à une erreur d'interprétation. »*** Pourtant une lettre du Ministre de la Guerre Alexandre Millerand du 3 décembre 1914 qui précise « les règles à suivre pour l'inhumation des militaires musulmans » définit clairement la croix comme un signe chrétien, qui ne doit pas figurer sur leurs tombes. Lorsqu'on arrive au carré militaire de la Chauvinière, on est frappé de constater que ce logo ne figure que sur certaines tombes : Certains sont-ils plus « Morts pour la France » que d'autres ?) Par exemple : Les otages fusillés le 22 octobre 1941 (affaire Hotz) l'ont, sauf quatre (René CARREL, Philippe LABROUSSE, Paul BASTARD, Julien LE PANSE). Pourquoi ?

M. Todeschini répond que sur les 1450 tombes de « Morts pour la France » seules 174 sont à la charge de l'Etat, *« les corps n'ayant pas été restitués aux familles »* et entrainent pour leur entretien le versement à la ville de la somme phénoménale de 1,22 Euro par tombe et par an.

Ceci repose sur une erreur grossière. Aucune des sépultures militaires de La Chauvinière n'est une première inhumation. Les Fusillés étaient inhumés par les allemands dans des cimetières de petites communes avec un simple numéro. Ce n'est que lors des obsèques solennelles du 28 juillet 1945 que 32 fusillés ont été ré-inhumés à La Chauvinière. Certains ont le logo, d'autres pas. Cela constitue une atteinte à l'égalité. Ils sont tous morts pour notre LIBERTE, en combattant la dictature et la barbarie, et méritent le même traitement.. Ceci constitue une discrimination inadmissible et sans aucune justification (sauf peut-être pour l'ONAC d'économiser 1450-175 = 1275 x 1,22 Euros !!)

Si vous avez des idées pour la poursuite de mon action, envoyez-moi un courriel. ***jean.chauvin@libertysurf.fr***
Je vous enverrai une copie complète des échanges de courrier.

Jean CHAUVIN - Fils d'Auguste CHAUVIN, Résistant FTP Fusillé le 13/02/ 1943 (Procès des 42)
le 14 septembre 2016 .